

## Pour une eau accessible à tous lors des festivités montoises

**Mons, le 20 juin 2025** – À l’heure où la ville de Mons rayonne par la richesse et la diversité de ses événements festifs, **Pascale Grandjean, cheffe de file des Engagés au conseil communal**, interpellera le conseil ce mardi 24 juin 2025 afin de proposer **un accès gratuit à l’eau potable pour tous lors des grands rassemblements populaires**.

La **Ducasse de Mons**, la **Fête de la Bière**, les **Feux de la Saint-Jean**... Autant de moments de convivialité qui attirent chaque année **des milliers de participants**, curieux, passionnés ou tout simplement en quête de partage. **En 2023, ce sont plus de 250.000 personnes** qui ont foulé les pavés de notre belle cité, avec une consommation massive de boissons alcoolisées.

Or, **l’alcool déshydrate** : une bière contient certes 95 % d’eau, mais son effet diurétique entraîne une perte nette de liquide. À partir de **3 % de déshydratation**, les capacités physiques diminuent de 20 %. Sans eau à disposition, les risques pour la santé individuelle – malaises, chutes, comportements à risque – augmentent considérablement.

Face à cette réalité, **les Engagés Mons** proposent **une mesure simple, concrète et responsable** :

→ **Faciliter et organiser la distribution d’eau potable gratuite lors des grands événements publics.**

✓ **Pour la santé publique**

✓ **Pour prévenir les interventions d’urgence**

✓ **Pour soutenir un comportement festif mais responsable**

✓ **Et pour une ville plus juste, plus humaine et plus soucieuse de ses citoyens**

Certaines villes belges montrent l’exemple : grâce à des dispositifs similaires, **elles enregistrent jusqu’à 50 % d’interventions en moins de la Croix-Rouge**. À Mons, plusieurs initiatives existent déjà, portées par le monde étudiant (**Guindaille 2.0**) ou par les organisateurs du **Bal des Acteurs du Lumeçon**. Il est temps de pérenniser et d’amplifier ces efforts.

L’action ponctuelle menée lors de la dernière Ducasse – le 13 juin dernier – où de l’eau a été mise à disposition en réponse à une vague de chaleur, va dans le bon sens. Mais **cette mesure ne doit plus être exceptionnelle**. L’accès à l’eau potable doit devenir une évidence, **indépendamment des conditions climatiques**.

Les Engagés Mons appellent dès lors la Ville à :

- **Évaluer la faisabilité d'un partenariat avec la SWDE** pour installer des fontaines ou points d'eau temporaires ;
- **Associer les établissements Horeca** et les bars éphémères à cette démarche citoyenne ;
- **Déterminer les emplacements stratégiques** pour ces dispositifs ;
- Et à inscrire cette mesure dans une politique de prévention globale et durable.

**Contact presse :**

Morgan DE CLERCK – Responsable communication Les Engagés Mons

[communication@lesengages-mons.be](mailto:communication@lesengages-mons.be)

[www.lesengages-mons.be](http://www.lesengages-mons.be)